



Conseil économique et social

Distr. générale
12 février 1999
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 1999

New York, 6 et 7 mai 1999

Point 1 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a reçu de la République tchèque une demande d'admission comme membre à part entière du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses (voir annexe).
2. Par sa résolution 1986/66 du 23 juillet 1986, le Conseil économique et social invitait le Secrétaire général à favoriser la participation d'experts compte tenu d'une base géographique plus large. Les gouvernements sont invités à fournir, à la demande du Secrétaire général, et à leurs frais, des experts pour siéger au Comité.
3. Le Comité est actuellement composé d'experts des pays ci-après : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.
4. Le Secrétaire général est heureux d'approuver la demande d'admission de la République tchèque, comme membre à part entière du Comité et prie le Conseil d'entériner cette décision.

Annexe

Lettre datée du 27 août 1998, adressée au Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe par le Représentant permanent de la République tchèque auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de solliciter par la présente l'admission de la République tchèque comme membre à part entière du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses.

La République tchèque s'intéresse tout particulièrement à la question du transport des marchandises dangereuses et ses spécialistes prennent une part active aux travaux du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses. La délégation tchèque a ainsi apporté une contribution marquante et fort appréciée lors de la réunion du groupe de travail chargé des épreuves de la série 6 (type C), à Washington. La République tchèque est actuellement dotée du statut d'observateur auprès du Comité, ce qui ne permet pas à ses experts de participer étroitement aux travaux du Comité. Je vous prie donc de soumettre aux organismes des Nations Unies compétents la demande d'admission de mon pays comme membre à part entière du Comité.

Je suis convaincu que la République tchèque peut apporter une contribution utile aux travaux du Comité.

L'Ambassadeur
(Signé) Miroslav **Somol**
